



Avenir Gessien Gymnastique
604 rue de Combes
01710 THOIRY

tel : 04.50.20.88.81

www.agt01.fr

[Email : gessien.avenir@wanadoo.fr](mailto:gessien.avenir@wanadoo.fr)

Protocole de reprise des activités saison 2020-2021

Suite au Décret n° 2020-1035 du 13 août 2020 modifiant le Décret n° 2020-860 du 10 juillet 2020, des aménagements ont dû être apportés, susceptibles d'évolutions au regard de la situation sanitaire. Conformément aux derniers décrets, complétés par l'arrêté municipal du 26 Aout 2020, nous établissons ce protocole aux fins de reprise de nos activités dans le complexe sportif de la ville de Thoiry et la salle spécialisée gymnastique 604 rue de Combes, pour notre association Avenir Gessien Gymnastique, et pour la saison gymnique 2020-2021.

Les parents des pratiquants et adultes, jouent un rôle essentiel. Ils s'engagent à ne pas faire pratiquer leurs enfants, ou eux-mêmes en cas de fièvre (38 °C ou plus) ou en cas d'apparition de symptômes évoquant la Covid-19 chez eux ou famille. De même, les pratiquants ayant été testés positivement au SARSCov2, ou dont un membre du foyer a été testé positivement, ou encore identifiés comme contact à risque ne doivent pas se rendre au complexe gymnique. Ils en informent le responsable de l'association.

Les intervenants et les accompagnants autorisés s'appliquent les mêmes règles.

Description du Protocole :

La mise en place du protocole et son application sera assuré par nos référents COVID-19, formés spécifiquement pour cette phase de reprise et son suivi.

Plusieurs facteurs sont détaillés, en fonction des consignes sanitaires et recommandations gouvernementales, liées à la reprise d'activité en espace couvert.

1 – Accueil

L'accueil se fera dans le hall, par l'entrée de la salle. Uniquement les adhérents pratiquants, les parents resteront dehors, à l'entrée du complexe.

En cas de symptômes évocateurs du COVID-19 (toux, difficultés respiratoires, etc.), les pratiquants sont priés de rester chez eux et de contacter son médecin traitant (en cas de symptômes graves, appeler le 15).

Un contrôle systématique de température à l'entrée de la salle est exclu, mais toute personne est invitée à mesurer elle-même sa température en cas de sensation de fièvre et plus généralement d'auto-surveiller l'apparition de symptômes évocateurs de COVID-19. En cas de doute, ne pas participer, par protection des autres utilisateurs.

Les pratiquants pourront entrer directement dans les vestiaires pour se changer.

Ils auront avec eux avec une bouteille d'eau et devront porter un masque (qu'ils pourront retirer dès le début des exercices, mais pas avant).

Ils pourront avoir un sac (de petite taille), qu'ils pourront déposer dans les vestiaires, le temps de la séance. Ils devront penser à bien reprendre leurs affaires ; tout sac ou affaires restées sur les bancs ou dans la salle, seront directement misent au rebut.

Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique
sous le n°84001.062

Association ayant le Label Petite Enfance de
la Fédération Française de Gymnastique





Avenir Gessien Gymnastique
604 rue de Combes
01710 THOIRY

tel : 04.50.20.88.81

www.agt01.fr

[Email : gessien.avenir@wanadoo.fr](mailto:gessien.avenir@wanadoo.fr)

2 - Le nombre de pratiquants par groupe

Il n'existe plus de restriction du nombre de pratiquants à l'intérieur d'un groupe dans le gymnase. Il convient de veiller au respect des règles de distanciation, au respect du protocole d'hygiène et de tenir à jour les fiches de présence indiquant la composition des groupes, qui servira de registre, en cas de contrôle.

3 - Accord écrit des parents

Chaque parent recevra une copie du protocole, avec une autorisation parentale aux fins d'acceptation, qu'il devra signer.

Cet accord lié au protocole, dont une copie signée restera au bureau de l'association, nous permettra de lister et d'affiner les groupes en fonction des réponses.

Sans cet accord signé, et retourné à l'association, l'adhérent (enfant, ado ou adulte) concerné, ne pourra pas reprendre d'activité dans le complexe gymnique.

4 - Plan de circulation

Un plan d'organisation général, déterminant les circulations, sera afficher dans la salle.

Chaque zone pourra accueillir un nombre de groupes correspondant à sa surface et en rapport avec la volumétrie déterminée par le présent protocole.

Le plan de circulation détermine les entrées et sorties dans la salle spécialisée.

Les accès aux différentes zones, se feront par tour de rôle, selon les exercices et la planification d'utilisation des zones, en respectant le sens de circulation.

5 – Nettoyage

Le nettoyage du matériel et surfaces utilisées, se fera après chaque séance. Les pratiquants étant mis à contribution, pour le petit matériel et petites surfaces plastiques.

Les produits utiliser seront le savon noir et lingettes jetables.

Les surfaces « moquettes » et « jersey » seront nettoyer au moyen d'un aspirateur muni d'un filtre HEPA (« High efficiency particulate air »), par les intervenants, en fin de séance.

Ce protocole est établi aux fins de protection de tous nos adhérents et en accord avec les consignes sanitaires, pour une reprise en espace fermé, dans le complexe sportif et la salle spécialisée de gymnastique, 604 Rue de Combes 01710 THOIRY.

Pour le comité de l'AGT, le 28 Aout 2020,

Son bureau

Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique
sous le n°84001.062
Association ayant le Label Petite Enfance de
la Fédération Française de Gymnastique





Avenir Gessien Gymnastique
604 rue de Combes
01710 THOIRY

tel : 04.50.20.88.81

www.agt01.fr

mail : gessien.avenir@wanadoo.fr

Association fondée en 1889

AUTORISATION PARENTALE d'ACTIVITES GYMNIQUES 2020-2021

Je soussigné (e), Monsieur, Madame.....

Responsable légal de l'enfant :

Nom : Prénom.....

Né(e) le :/...../..... , gymnaste licencié(e) au club de l'Avenir Gessien Thoiry pour la saison sportive 2020/2021.

- Autorise mon fils/ma fille à pratiquer les séances proposées par le club, avec les conditions de sécurité sanitaire mises en place par l'association Avenir Gessien Thoiry (AGT)
- Avoir pris note et respecter les conditions sanitaires imposées par l'AGT, listées ci-dessous :
 - ✓ Je viens aux séances en suivant mon calendrier et mon planning, en respectant les horaires.
 - ✓ Je viens avec mon propre matériel et ma bouteille d'eau, je quitte la séance avec mon matériel (tout sac ou matériel oublié sera systématiquement mis aux rebut)
 - ✓ Je me lave les mains AVANT et APRES la séance (gel hydroalcoolique à disposition dans la salle)
 - ✓ Je respecterai LA DISTANCIATION durant mon entrainement.
 - ✓ MES PARENTS NE PEUVENT PAS ASSISTER NI RESTER A PROXIMITE DE MES ENTRAINEMENTS, ils me déposent à l'entrée principale du complexe, et me reprennent en fin de séance.

JE SUIS INFORME(E) ET SIGNE CETTE ATTESTATION SANS LAQUELLE MON ENFANT NE POURRA PAS PARTICIPER AUX SEANCES DE L'AGT.

JE REMETS CETTE AUTORISATION PARENTALE AUX MEMBRES DU BUREAU DE L'AGT.

DATE :

SIGNATURE DU (DES) RESPONSABLES LEGAUX :



Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique
sous le n°84001.062
Association ayant le Label Petite Enfance de
la Fédération Française de Gymnastique





Avenir Gessien Gymnastique
604 rue de Combes
01710 THOIRY

tel : 04.50.20.88.81

www.agt01.fr

mail : gessien.avenir@wanadoo.fr

Association fondée en 1889

AUTORISATION DE REPRISE d'ACTIVITES GYMNIQUES 2020-2021

Je soussigné (e), Monsieur, Madame,

Nom : Prénom.....

Né(e) le :/...../..... , pratiquant licencié(e) au club de l'Avenir Gessien Thoiry pour la saison sportive 2020/2021.

🚦 Avoir pris note et respecter les conditions sanitaires imposées par l'AGT, listées ci-dessous :

- ✓ Je viens aux séances en suivant mon calendrier et mon planning, en respectant les horaires.
- ✓ Je viens avec mon propre matériel et ma bouteille d'eau, je quitte la séance avec mon matériel (tout sac ou matériel oublié sera systématiquement mis aux rebut)
- ✓ Je me lave les mains AVANT et APRES la séance (gel hydroalcoolique à disposition dans la salle)
- ✓ Je respecterai LA DISTANCIATION durant ma séance.
- ✓ Je respecterai le sens de circulation dans la salle et les autres groupes

JE SUIS INFORME(E) ET SIGNE CETTE ATTESTATION SANS LAQUELLE JE NE POURRAIS PAS PARTICIPER AUX SEANCES DE L'AGT.

JE REMETS CETTE ATTESTATION AUX MEMBRES DU BUREAU DE L'AGT.

DATE :

SIGNATURE :



Société affiliée à la Fédération Française de Gymnastique
sous le n°84001.062
Association ayant le Label Petite Enfance de
la Fédération Française de Gymnastique

